



COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU JURA

Compte-rendu – Comité de Projet #2

Avenir Montagnes Ingénierie – Pays du Haut-Jura

Mercredi 18 Janvier 2023, à 14h30, à la communauté de communes Haut-Jura Saint Claude

Personnes présentes :

- Hélène de Kergariou, commissaire à l'aménagement du Massif du Jura
- Catherine Pistolet, commissaire adjointe à l'aménagement du Massif du Jura
- Matthieu Peroz, chef de service développement territorial et Pays, Parc naturel régional du Haut-Jura
- Nolwenn Marchand, élu référent au tourisme pour le Pays du Haut-Jura et Président de la communauté de communes de la Station des Rousses
- Christophe Voineau, consultant senior chez Terre d'Avance
- Alison Zahnd, Sous-préfecture de Saint Claude
- François Laigneau, directeur territorial BFC, Banque des territoires (en visio-conférence)
- Claude Mercier, élu au tourisme, communauté de communes Haut-Jura Saint Claude (en visio-conférence)
- Camille Caron, DGS, communauté de communes de la Grandvallièrè
- Maxime Bachetti, conseiller en appui au territoire, CCI du Jura
- Camille Moine, cheffe de projet transition touristique pour le Pays du Haut-Jura - Avenir Montagnes

Personnes excusées :

- Philippe Pirazzi, élu au tourisme, communauté de communes de la Grandvallièrè
- Jean Gabriel Robez Masson, élu au tourisme, communauté de communes Haut-Jura Arcade
- Charlotte Minotti, responsable appui aux territoires et attractivité, CCI du Jura

Documents

- Ce compte-rendu est transmis avec le document de présentation diffusé lors du comité de projet : « Présentation Comité de Projet #2 18.01.2023.pdf »



1. Mots introductifs

- Nolwenn MARCHAND introduit la séance en rappelant les avancées de la mission et les objectifs de ce travail qui vise à se doter d'une stratégie touristique à l'échelle du Pays dans un contexte de transition du modèle touristique.
Ce deuxième comité de projet a pour objectifs la connaissance du diagnostic et la validation des enjeux, afin de passer à la phase suivante : le plan d'actions.
- Hélène de KERGARIOU ajoute que la mission avance bien, et que ce point d'étape est très important pour la suite.

2. Présentation du diagnostic

Camille Moine présente les différents résultats des enquêtes, ateliers et comité technique qui ont permis la co-construction du diagnostic.

Le livrable sera transmis à l'ensemble des participants prochainement.

Voir pages 10 à 17 « Présentation Comité de Projet #2 18.01.2023.pdf »

Hélène de Kergariou et Catherine Pistolet, souhaiteraient que les clientèles sportives en quête de performance (sport de haut-niveau) apparaissent clairement dans la stratégie.

Nolwenn Marchand insiste sur la nécessité de prendre en compte les CSP+ représentant les couples qui n'ont plus d'enfants à charge, notamment avec la présence de frontaliers et la Suisse comme voisine.

Camille Moine précise que cette clientèle, appelé « empty-nest » est comprise avec le public « retraités ».

Les publics cibles prioritaires sont validés.

A noter : le « touriste » est à comprendre comme une personne qui utilise le territoire à des fins récréatives, il peut être originaire du territoire ou de l'extérieur.

3. Enjeux

Ce diagnostic nous a permis de définir plus précisément les enjeux initialement validés lors du 1^{er} comité de projet, le 21 septembre 2022.

Camille Moine présente des orientations d'actions, croisées avec les besoins des publics prioritaires ciblés.

Voir pages 19 à 25 « Présentation Comité de Projet #2 18.01.2023.pdf »

Concilier activités de pleine nature et préservation de l'environnement

- Dans la phase 2, il faudra bien identifier les personnes/organismes qui vont porter les actions.
- Catherine Pistolet ajoute qu'une étude sur la fréquentation du massif forestier (Noiremont, etc.) et des cours d'eau (à l'aide d'éco-compteurs aquatiques) va être réalisée afin de quantifier et objectiver la question de la sur-fréquentation.
De manière générale, on a besoin d'objectiver la fréquentation.



Il serait aussi intéressant de mettre des compteurs dans les sites qui ne sont pas censés être fréquentés.

Hélène de Kergariou soumet l'idée de compteurs pour objectiver la question de conciliation des usages entre forestiers, agriculteurs, touristes, etc.

- Cet enjeu nécessite de l'animation, mais pas d'investissement. Catherine Pistolet précise que beaucoup d'actions existent, il s'agit de les porter à connaissance et de faire rencontrer les acteurs. Il y a un vrai manque de visibilité de l'offre actuelle. Il est également important de le partager aux autres territoires afin qu'ils puissent communiquer dessus.
- Camille Caron soulève la question des autorisations et/ou interdictions d'accéder à certains sites, notamment le Lac de l'Abbaye. Les conseillers en séjour ne sont pas à l'aise avec la question. Une fiche cadre explicitant ce qu'ils ont le droit ou pas de dire les aiderait fortement afin de sensibiliser et expliquer de façon légitime.

Diversifier et adapter l'offre d'activités de loisirs et de plein air

- Concernant l'offre aquatique, il faudra bien s'assurer de la faisabilité prospective de la gestion et du fonctionnement de cet équipement (coûts de l'énergie notamment)

Valoriser le patrimoine industriel, culturel et les savoir-faire

- L'item le plus important est sans-doute la découverte des savoir-faire diffus et de l'artisanat
- Il est nécessaire de redéfinir clairement les savoir-faire sur le territoire. Il faut pour cela, se rapprocher des chambres des métiers, de l'Agence régionale de l'Economie, etc.

Améliorer l'accès à la destination et la mobilité

- La clientèle qui arrive en avion n'est pas vraiment celle du territoire et ne répond pas aux objectifs de transition écologique avec un impact carbone très important de l'avion.
- Il faut prévoir une politique d'accueil des campings-cars. Il faut prévoir des aires d'accueil pour limiter le stationnement sauvage des camping-cars, ainsi que des services pour limiter la dégradation générale de l'environnement (poubelles, déversement des eaux usées, etc.)
A titre d'exemple, Catherine Pistolet précise que les territoires qui avaient décidé de ne pas avoir de politique d'accueil ont rencontrés des problèmes environnementaux, notamment à cause du déversement des eaux usées.
Claude Mercier précise que même si des aires d'accueil sont mise en place, le camping sauvage continuera d'exister et nécessitera d'être réglementé.

Diversifier et améliorer l'offre d'hébergement

- Il faudrait étudier l'offre existante des villages vacances (quantitatif, qualitatif, modalités de gestion...) et leur proposer éventuellement une aide/accompagnement en ingénierie pour le renouvellement de leur offre.
- Hélène de Kergariou précise que des crédits (à l'échelle nationale) sont fléchés pour la rénovation de bâtiment d'accueil des scolaires (locaux et extérieurs)



- Les friches touristiques (à reconverter) sont nombreuses : il faudrait connaître leur nombre, leur état pour en faire de l'hébergement touristique, pour les saisonniers, ou autre.
Les friches industrielles sont également à recenser (qui peuvent accueillir des activités en intérieur)
Matthieu Peroz évoque l'intérêt de recroiser les informations avec l'étude logement en cours.
Alison Zahn précise qu'une étude est actuellement menée sur les friches présentes sur le territoire (communautés de communes Haut-Jura Saint Claude et Haut-Jura Arcade communauté) : nombre de friches, porteurs de projets, état des friches (pollutions, etc.)...
- Pour la reprise et la rénovation de l'hôtellerie, la Région a des offres d'accompagnement méconnues mais intéressantes. Il faut veiller à impliquer le CDT39 également.
Nolwenn Marchand soulève la problématique du personnel du secteur de l'hôtellerie restauration avec des salaires trop bas et un engagement sur les soirées et week-ends important.
- Il faut également travailler sur le développement de l'offre touristique de manière générale.

Développer un projet de territoire et une communication partagée pour améliorer sa lisibilité

- Catherine Pistolet conseille de dresser un portrait des socio-professionnels afin de mieux les connaître et de comprendre leur non-investissement dans les instances de participation offertes par les institutions publiques. La place de leur activité est-elle primordiale dans leur économie ou est-ce une activité annexe ?
- Il faut continuer à informer les socio-professionnels et à les impliquer dans la démarche

Catherine Pistolet et Hélène de Kergariou proposent un choix d'actions réalisables à court terme dans les enjeux prioritaires.

Hélène de Kergariou précise que des crédits peuvent être alloués à une offre de services/d'études mobilisables en tant que territoire lauréat du PAM.

Ainsi, si un enjeu apparaît prégnant sur le territoire et qu'on souhaite l'approfondir et le développer, il ne faut pas hésiter à lancer un projet en parallèle du plan d'actions.

Exemples : structuration de la découverte des savoir-faire, valorisation du sport de haut-niveau, réhabilitation ou requalification des centres de vacances ou friches, études sur les perspectives climatologiques pour les sites nordiques...

=> à réfléchir pour le prochain Comité de projet

4. Etude pour l'élaboration d'un schéma de gouvernance touristique

Voir pages 27-28 « *Présentation Comité de Projet #2 18.01.2023.pdf* » et « *cahier des charges* » provisoire.



François Laigneau indique que la Banque des Territoires est disposée à financer une étude sur la gouvernance si le comité de projet en est demandeur.

Un prestataire extérieur serait choisi par la Banque des Territoires pour mener l'étude.

Le périmètre est à définir : quels équipements de loisirs et culturels sont à inclure dans l'étude ? Il faudra consulter les acteurs qui gèrent des structures sur les 4 EPCI : les sites nordiques, structures (musées, piscine...), gestions associatives d'équipements... Pour scénariser par exemple, une gestion commune des équipements structurants du territoire.

Camille Caron insiste sur le fait que la gestion des musées est parfois particulière avec des collections dont les gestionnaires ne sont pas propriétaires... Il faudra faire attention au transfert de propriétés, si délégation des musées il y a.

L'étude devra démontrer et prouver les avantages à mutualiser la gestion de certaines structures ou les ressources humaines, et expliciter clairement ses conséquences.

Nolwenn Marchand et Claude Mercier sont très favorables à cette démarche.

Le lancement de l'étude de gouvernance touristique est validé à l'unanimité par les membres présents.

Nolwenn Marchand revient sur le fait que le phasage des actions est à délibérer en conseil communautaire et en conférence Pays. Tout ce qui n'apparaît pas dans la convention Avenir Montagnes pour le Pays doit être revu et voté, hors l'accompagnement dans la mise en œuvre des actions n'y est pas clairement défini.

Catherine Pistolet répond que tout ce qui ne demande pas d'investissement, mérite d'être mis en action rapidement grâce à de l'animation que Camille Moine pourrait coordonner.

Hélène de Kergariou précise que c'est un effet d'opportunité de pouvoir recourir à des crédits pour approfondir de potentielles actions sur le territoire (ex : la structuration des savoir-faire). Personne ne peut reprocher le lancement d'étude prospective d'opportunité.

Nolwenn MARCHAND et Hélène de KERGARIOU remercient les participants et lèvent la séance.

Prochaines étapes :

Lancer l'étude de gouvernance touristique

Co-construire un premier plan d'actions (concrètes et réalisables) pour une présentation lors du prochain comité de projet avec l'organisation d'ateliers.

Définir clairement des enjeux/actions qui nécessiterait de l'ingénierie pour une présentation lors du prochain comité de projet.

Mobiliser, motiver, rassembler, convaincre la communauté d'acteurs touristiques à faire vivre la transition et la coopération à l'échelle du Pays.